

10 Port-Gentil

Satram

Les malheurs continuent !



Satram s'est vue interdite d'accoster un de ses bateaux.



Une vue du quai qui fait l'objet de tiraillements pour sa gestion entre Satram et l'Oprag

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

Après avoir été dépossédée de la somme de 2 milliards de francs par certaines hautes personnalités dont les identités sont désormais citées par les grévistes, cette entreprise spécialisée dans le transport maritime se retrouve dans une nouvelle impasse : la dépossession, cette fois, de son quai offshore par l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag).



Les agents de Satram se demandent quand Pechaud a acquis le contrôle de ce quai.



Un camion sortant du quai à palabres.

DÉCIDÉMENT, "un malheur n'arrive jamais seul". Quelques mois seulement après avoir été dépossédée de 2 milliards de francs par certaines personnalités dont les noms sont désormais cités par les agents grévistes, la Société d'acorage et de transport maritime (Satram) est de nouveau dans une mauvaise passe avec la dépossession de son quai

offshore. Si, depuis plusieurs semaines, le personnel de la Satram s'interrogeait sur les raisons de son expulsion de son quai offshore par l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), la découverte faite par son représentant contrôleur dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire dont leur entreprise fait l'objet depuis maintenant un an, vient de taire

toute spéculation. En effet, selon Nicaise Edzang, représentant contrôleur de Satram, "Pechaud" serait le nouveau propriétaire du quai offshore de Satram, sis dans la zone industrielle de Port-Gentil. A l'entendre, une transaction aurait été passée par l'Oprag. Pour cet ancien délégué du personnel de Satram, « cette énième dépossession du deuxième gros employeur du Gabon

après l'Etat, est synonyme de perte de contrat, d'autant plus qu'il n'est plus possible pour les agents d'y exercer une quelconque activité. C'est, en tout cas, le témoignage d'une volonté manifeste du gouvernement, par le biais de l'Oprag cette fois, de pousser Satram vers la banqueroute. » Indignés après avoir essuyé un "refus catégorique" de la délégation provinciale de l'Oprag d'accoster

un de leurs bateaux pour des raisons de logistiques sur l'extension de "leur" propre quai, Nicaise Edzang estime que les intentions de l'Etat sont claires de saborder leur "gagnepain". Aussi, lui et les autres employés de Satram promettent-ils de se battre jusqu'au bout, pour récupérer ce quai. Non sans s'interroger sur l'apport de Pechaud dans ce concordat. Or, selon ce représen-

tant contrôleur des employés de Satram, « ce quai offshore avait été construit à l'époque par Shell, et racheté par Satram et Halliburton du vivant de notre feu patron Lahcen Jahkoux. Halliburton avait, plus tard, revendu ses parts à BG, une société de cimentation pétrolière qui avait été rachetée par Schlumberger, faisant ainsi de Schlumberger le nouveau partenaire de Satram. Toutefois, aucune entreprise n'y avait accès sans l'autorisation préalable de Satram du vivant de notre patron. Toutes les entreprises reversaient leurs contributions à Satram qui reversait, à son tour, un pourcentage à l'Etat. Mais, aujourd'hui, tout passe curieusement maintenant par l'Oprag. A qui profite l'argent payé par Pechaud et l'Oprag ? C'est la question que nous nous posons désormais », se demande Nicaise Edzang et ses collègues.

Présidentielle sénégalaise

La diaspora portgentillaise n'était pas en marge



Le président de ladite communauté, Dia Demba, exerçant son devoir civique.



Les Sénégalais de Port-Gentil devant un bureau de vote dimanche dernier.

CNE
Port-Gentil/Gabon

DIMANCHE, dans la capitale économique, le scrutin pour l'élection présidentielle sénégalaise a démarré dès 7h 30. Et le dépouillement, à 18 h. Le principal centre

de vote a été l'école catholique Saint-André dans le 3e arrondissement. L'élection dont les résultats officiels étaient encore attendus hier après-midi, a mobilisé 2 857 Sénégalais sur les 3 800 vivant dans la cité pétrolière. Si la majorité clamait s'inscrire dans la continuité, les représen-

tants des autres partis politiques ne se décourageaient pas pour autant. Chacun tenait à voir, mais surtout, à assumer le résultat de son candidat. Ainsi, 30 minutes après le début du décompte, les premiers cris de joie en faveur du président sortant ont commencé à se faire entendre. Dans les cinq

bureaux de vote mis à la disposition des électeurs, le parti au pouvoir a largement pris le dessus sur ses adversaires avec 1240 voix, soit 43,40%. Suivi du candidat des jeunes, Ousmane Sonko avec 210 bulletins favorables (7,35 %) et d'Idrissa Seck qui en a récolté 164 (5,74 %). Résultat plus ou moins

prévisible, car les partisans de Macky Sall ont été presque les seuls à battre le bitume pendant la période de campagne pour défendre le bilan de leur candidat. Dans l'ensemble, les Sénégalais ont exprimé leur satisfaction sur le bon déroulement et la transparence qui ont prévalu tout au long du scrutin.

Dia Demba, président de la communauté sénégalaise de l'Ogooué-Maritime (un pro-Macky Sall) a remercié, au nom de cette diaspora, les autorités locales, en tête desquelles le gouverneur Patrice Ontina, pour les facilités mises à leur disposition sur le plan administratif et organisationnel.